

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

TOITURE

**13 AVENUE DU 8 MAI 1945
77280 OTHIS**



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :		Adresse :	13 AVENUE DU 8 MAI 1945 77280 OTHIS
Cat. Du bâtiment :		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	OPH77 406LAE-TOI	Date d'émission du rapport :	05/09/2017
Le repérage a été réalisé le :	26/07/2017	Accompagnateur :	
Par :	Olivier GUERIN	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
N° certificat de qualification :	17-881	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Date d'obtention :	17/02/2017	Numéro d'accréditation :	1-5967
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :	ABCIDIA Certification 4 route de la Noue - 91190 GIF-SUR-YVETTE	Organisme d'assurance professionnelle :	ALLIANZ
		Adresse assurance :	Direction Opérations Entreprises 5C Esplanade Charles de Gaulle 33081 BORDEAUX CEDEX
		N° de contrat d'assurance :	55897385
		Date de validité :	31/12/2017

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT A AVESNES LES BAPAUME LE 05/09/2017

Cabinet : EXPERT HABITAT

Nom du responsable : DEMOULIN Frédéric

Nom du diagnostiqueur : Olivier GUERIN



Rapport N° : 406LAE-TOI 26/07/2017

2/18

C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C \ SOMMAIRE	3
D \ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	6
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	9
ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS.....	11
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	14
ATTESTATION(S).....	17
CERTIFICAT DE QUALIFICATION	18

D \ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

PIECE	ELEMENTS PRELEVES	REPERAGE	N° ECHANTILLON	METHODE	ETAT
Toiture terrasse principale du bâtiment	Matériau bitumineux noir avec gravillons + matériau mousse beige + matériau cartonné non séparable	Sol	406LAE-TOIP002	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT
Toiture terrasse principale du bâtiment	Matériau bitumineux noir avec aluminium avec couche en toile et poussières + peinture non séparable	Acrotère	406LAE-TOIP003	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT
Cheminée	Matériau bitumineux noir avec aluminium avec couche en toile	Cheminées	406LAE-TOIP004	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENT A PRELEVER	REPERAGE	RESULTAT

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS A PRELEVER	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Toiture terrasse principale du bâtiment	LES TOITURES	Ensemble des zones	Etanchéité des toitures terrasses	Ensemble des éléments	100%	Si éléments suspects pouvant impacter les travaux non indiqués sur la prépa BE
Toiture terrasse principale du bâtiment	LES TOITURES	Conduits	Etanchéité des toitures terrasses	Chapeau de conduit	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE PAR BATIMENT
Toiture terrasse principale du bâtiment	LES TOITURES	Conduits	Etanchéité des toitures terrasses	Ensemble des éléments	100%	
Toiture terrasse principale du bâtiment	LES TOITURES	Edicules	Etanchéité des toitures terrasses	Enduit	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE PAR BATIMENT
Toiture terrasse principale du bâtiment	LES TOITURES	Couverture	Etanchéité des toitures terrasses	Revêtement bitumineux	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Toiture terrasse principale du bâtiment	LES TOITURES	Remonté d'étanchéité	Etanchéité des toitures terrasses	Pax aluminium	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Toiture terrasse principale du bâtiment	LES TOITURES	Couverture	Etanchéité des toitures terrasses	Pax aluminium	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 26/07/2017

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail. Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

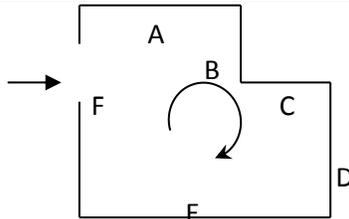
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



Description des travaux envisagés : Diagnostic total en vue de la réalisation de futurs travaux

G \ RAPPORTS PRECEDENTS

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ELEMENTS PRELEVES	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ELEMENTS PRELEVES	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ELEMENTS PRELEVES	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Toiture terrasse principale du bâtiment	Matériau bitumineux noir avec gravillons + matériau mousse beige + matériau cartonné non séparable	406LAE-TOIP002	Sol	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Toiture terrasse principale du bâtiment	Matériau bitumineux noir avec aluminium avec couche en toile et poussières + peinture non séparable	406LAE-TOIP003	Acrotère	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Cheminée	Matériau bitumineux noir avec aluminium avec couche en toile	406LAE-TOIP004	Cheminées	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Toiture terrasse	Matériau bitumineux noir avec aluminium avec couche en toile et	406LAE-TOIP003	Ensemble des acrotères	BON ETAT	Amiante non détecté	ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE

PIECE	ELEMENTS PRELEVES	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
principale du bâtiment	poussières + peinture non séparable					
Cheminée	Matériau bitumineux noir avec aluminium avec couche en toile	406LAE-TOIP004	Ensemble des cheminées	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 406LAE-TOIP002		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	406LAE-TOI 26/07/2017	Toiture terrasse principale du bâtiment
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Matériau bitumineux noir avec gravillons + matériau mousse beige + matériau cartonné non séparable	26/07/2017	GUERIN Olivier
LOCALISATION		RESULTAT
Sol		Amiante non détecté

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 406LAE-TOIP003		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	406LAE-TOI 26/07/2017	Toiture terrasse principale du bâtiment
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Matériau bitumineux noir avec aluminium avec couche en toile et poussières + peinture non séparable	26/07/2017	GUERIN Olivier
LOCALISATION		RESULTAT
Acrotère		Amiante non détecté

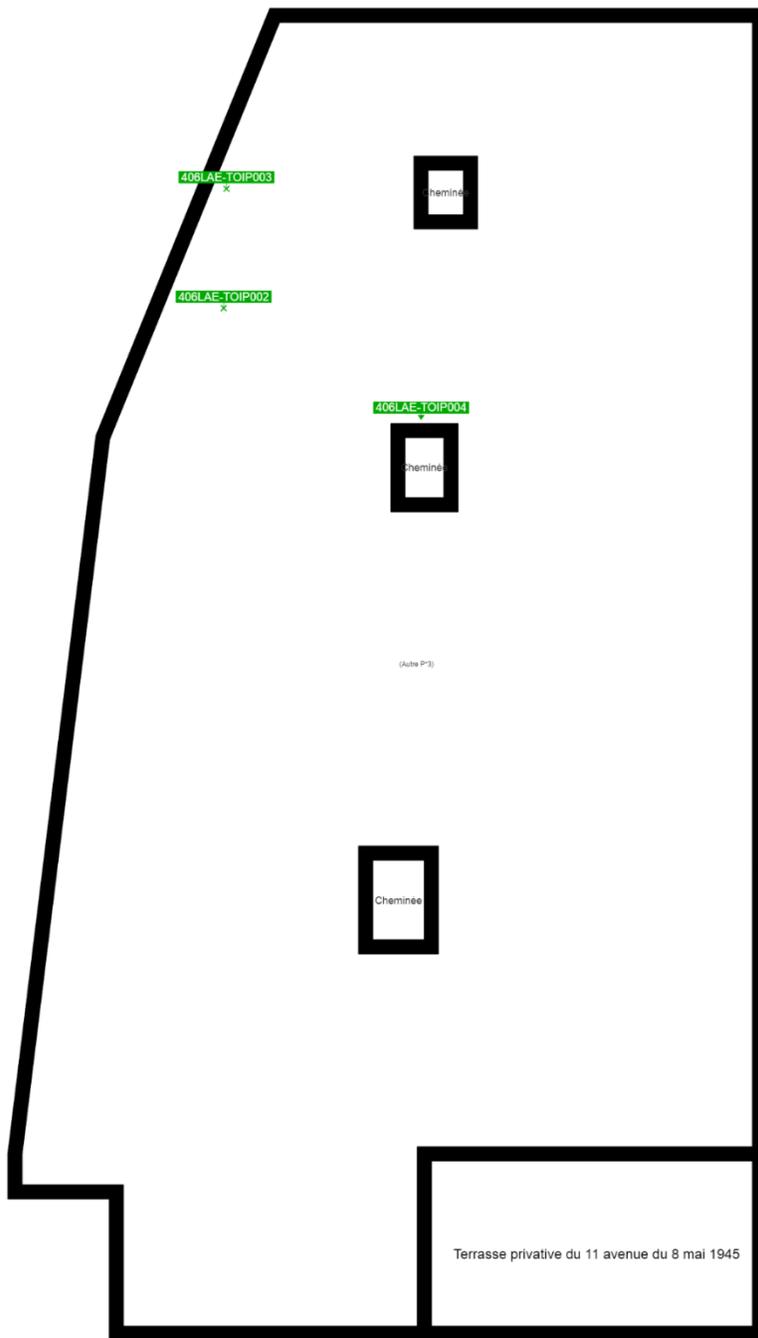
EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 406LAE-TOIP004		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	406LAE-TOI 26/07/2017	Cheminée
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Matériau bitumineux noir avec aluminium avec couche en toile	26/07/2017	GUERIN Olivier
LOCALISATION		RESULTAT
Cheminées		Amiante non détecté
EMPLACEMENT		



ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS



	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs Béton brut
	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière

	Prélèvements de sol amiantés
	Prélèvements de sol non amiantés
	Prélèvements de plafonds amiantés
	Prélèvements de plafonds non amiantés
	Prélèvements de murs amiantés
	Prélèvements de murs non amiantés
	Autres types de prélèvements amiantés
	Autres types de prélèvements non amiantés

ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT071707-57056 EN DATE DU 05/08/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE
MATERIAUX)
21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-74120
Echantillon ITGA : IT071707-57056
Reçu au laboratoire le : 31/07/2017

Réf. Client :

Commande	406LAE-TOI
Dossier client	406LAE-TOI - 72 toitures Terrasses 77 Diverses villes
Echantillon	406LAE-TOIP002 / LES TOITURES - Couverture - Toiture terrasse principale du bâtiment - Revêtement bitumineux / Toiture terrasse principale du bâtiment Sol Revêtement bitumineux
Description ITGA	Matériau bitumineux noir avec gravillons / Matériau mousse beige / Matériau cartonné

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

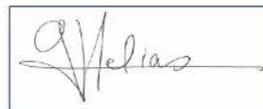
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau bitumineux noir avec gravillons + matériau mousse beige + matériau cartonné non séparable	META le 05/08/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Gwénolé HELIAS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT071707-57057 EN DATE DU 05/08/2017
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE
 MATERIAUX)
 21 route d'Albert
 62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-74120
 Echantillon ITGA : IT071707-57057
 Reçu au laboratoire le : 31/07/2017

Réf. Client :

Commande	406LAE-TOI
Dossier client	406LAE-TOI - 72 toitures Terrasses 77 Diverses villes
Echantillon	406LAE-TOIP003 / LES TOITURES - Couverture - Toiture terrasse principale du bâtiment - Pax aluminium / Toiture terrasse principale du bâtiment Acrotère Pax aluminium
Description ITGA	Matériau bitumineux noir avec aluminium avec couche en toile et poussières / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

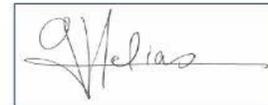
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau bitumineux noir avec aluminium avec couche en toile et poussières + peinture non séparable	META le 05/08/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Gwénoél HÉLIAS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT071707-57058 EN DATE DU 05/08/2017
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE
MATERIAUX)
21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-74120
Echantillon ITGA : IT071707-57058
Reçu au laboratoire le : 31/07/2017

Réf. Client :

Commande	406LAE-TOI
Dossier client	406LAE-TOI - 72 toitures Terrasses 77 Diverses villes
Echantillon	406LAE-TOIP004 / LES TOITURES - Conduits - Toiture terrasse principale du bâtiment - Ensemble des éléments / Cheminée Cheminées Pax aluminium
Description ITGA	Matériau bitumineux noir avec aluminium avec couche en toile

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau bitumineux noir avec aluminium avec couche en toile	META le 05/08/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Gwénoél HÉLIAS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

ATTESTATION(S)



ALLIANZ IARD
Direction Opérations Entreprises
Case courrier 8 10 33
5C Esplanade Charles de Gaulle
33081 BORDEAUX CEDEX

ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE

La société ALLIANZ IARD certifie que :

EXPERT HABITAT INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°55897385 qui a pris effet le 01/01/2017.

Ce contrat, a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R212-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
 - Le constat des Risques d'exposition au plomb
 - Diagnostic Performance Energétique (DPE)
 - Repérage d'amiante avant transaction, contrôle périodique amiante
 - Repérage d'amiante avant / après travaux et démolition
 - Dossier technique amiante
 - Repérage d'amiante sur surfaces bitumées ou enrobées
 - Diagnostic amiante parties privatives
 - Repérage de plomb avant / après travaux et démolition
 - Présence de termites et autres insectes xylophages

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 300 000,00 € par sinistre et 1 500 000,00 € par année.

Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2017 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Bordeaux, le 19/12/2016

Pour la compagnie

Allianz IARD
Direction Opérations Entreprises
5C Esplanade Charles de Gaulle
33081 BORDEAUX CEDEX

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

GUERIN Olivier
sous le numéro 17-881

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- Amiante sans mention** Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- DPE individuel** Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2011
- Gaz** Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011.
- CREP** Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Termites** Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Zone d'intervention : France métropolitaine
Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Electricité** Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2009



Accréditation
n°4-0540
portée disponible sur
www.cofrac.fr

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - 4 route de la Noüe 91190 GIF-SUR - YVETTE - 01 64 46 68 24
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR 20 V 6 du 02 avril 2014